

République Française
Liberté – Egalité - Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 07 Avril 2025**

Effectif du Conseil : 29

Présents : 23

Absents excusés : 04

Absents : 02

Procurations : 04

Sens du Vote

Pour : 27

Contre : 00

Abstention : 00

N° de délibération : 11A

**Date de transmission
en préfecture :**

14/04/2025

Par suite d'une convocation en date du 1^{er} Avril 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Lundi 07 avril à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Frédéric OTTO, Ernand BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Marie-Pierre DARLY, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Virginie GUILLAUME, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGO, Audrey BOURSEAU, Gaston GERAN, Aline TOI, Jennifer LINON, Pierrot TAURUS.

Absents excusés : Christiane COLET-BAILLET, Christopher GERAN, Sonia JEREMIE-CAMALET, Luigi LANCASTRE.

Absent : Esther JEREMIE AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Christiane COLET BAILLET donne procuration à Ernand BOULON, Christopher GERAN donne procuration à Anne-Marie CANGO, Sonia JEREMIE CAMALET donne procuration à Louis-Jules DARES, Luigi LANCASTRE donne procuration à Ketty LANCIEN.

Secrétaire de séance : Virginie GUILLAUME

**Demande de subvention au titre de la DETR 2025
Pour l'opération « Informatisation des services de la collectivité »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la lettre de Monsieur le Préfet du 21 février 2025 informant de l'ouverture de l'Appel à Projets commun DETR/DSIL au titre de l'exercice Budgétaire 2025,

Considérant les opérations éligibles

Considérant la vétusté du parc informatique dans les différents services de la collectivité et la nécessité de renouveler ces équipements afin d'accroître la performance de l'Administration communale et lutter contre la cybersécurité.

Considérant la nécessité de poursuivre le projet numérique dans son intégralité au sein de la collectivité

Le Conseil municipal,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

Article 1 : D'approuver le programme de l'opération « **Informatisation des services** » au titre des dossiers à présenter dans le cadre de la **Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025**.

Article 2 : D'approuver le coût global prévisionnel de cette opération chiffrée à **110 800 € TTC**.

Article 3 : D'approuver le plan de financement prévisionnel, s'établissant comme suit :

<u>OPERATION</u>	<u>Plan de financement</u>
<u>INFORMATISATION DES SERVICES</u>	Etat (DETR 2025) : 88 640, 00
	Commune : 22 160,00

Article 4 : D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'Etat au titre de la DETR 2025.

Article 5 : D'inscrire la participation communale au BP 2025

Article 6 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à l'application de la présente délibération.

Article 7 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, et à Madame la Comptable Publique.

Pour expédition conforme

Le Maire



Jules OTTO

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le 14/04/2025